

(12)

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(21) Numéro de dépôt: **81401008.8**

(51) Int. Cl.<sup>3</sup>: **F 41 C 21/18**  
**F 41 C 21/06**

(22) Date de dépôt: **23.06.81**

(30) Priorité: **05.08.80 FR 8017273**

(43) Date de publication de la demande:  
**10.02.82 Bulletin 82/6**

(84) Etats contractants désignés:  
**BE DE GB IT**

(71) Demandeur: **CASSANELLI & Cie Société dite:**  
**Mondouzil**  
**F-31130 Balma(FR)**

(72) Inventeur: **Rodriguez, José**  
**Rue des Cévennes**  
**F-31240 Castelmourou(FR)**

(72) Inventeur: **Cassanelli, Robert**  
**17 Rue Gustave Courbet**  
**F-31400 Toulouse(FR)**

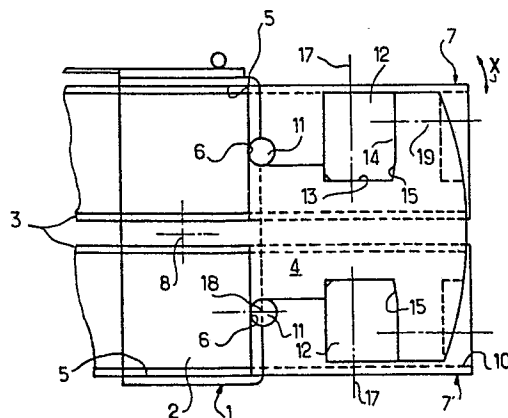
(74) Mandataire: **Fruchard, Guy et al,**  
**NOVAPAT-CABINET CHEREAU 107, boulevard Péreire**  
**F-75017 Paris(FR)**

(54) **Manchon de bouche ajustable pour un fusil.**

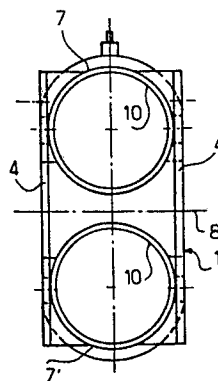
(57) Le dispositif comprend une armature support (1) comportant une embase (2), destinée à être montée en bout de canon (3) d'un fusil de chasse et deux ailes (4). Sur l'armature est monté articulé autour de pivots (11) un tube (7,7') présentant un alésage (10) identique au calibre du canon et réglable au moyen de vis micrométriques (17) pour

faire varier l'angle de l'axe de l'alésage (10) par rapport à celui du canon (3) pour régler, pour des conditions d'utilisation données, la portée du fusil.

Le dispositif est utilisable aussi sur fusils à canons juxtaposés pour obtenir ou régler une divergence ou convergence des tubes (7,7').



**Fig: 1**



**Fig: 2**

1.

TITRE MODIFIÉ  
voir page de garde

DISPOSITIF DE REGLAGE DE TIR DESTINE A ETRE MONTE EN BOUT  
DE CANON D'UN FUSIL.

La présente invention concerne un dispositif de réglage de tir destiné à être monté en bout de canon d'un fusil et utilisable sur tout modèle de fusil de chasse, à canons superposés ou juxtaposés, et de fusil automatique.

5 Selon une caractéristique de la présente invention, le dispositif comprend une armature support, des moyens pour monter cette armature en bout de canon, et au moins un tube positionné de façon réglable sur l'armature dans l'alignement du canon et présentant un alésage correspondant au  
10 calibre du canon, des moyens de réglage permettant de modifier l'angle de l'axe du tube par rapport à celui du canon.

Selon une autre caractéristique de la présente invention, pour fusil à canons jumelés, le dispositif comporte deux tubes montés de façon symétrique sur l'armature support.

15 Le dispositif une fois mis en place en bout de canon, le réglage de l'inclinaison, par exemple au moyen de vis micrométriques agissant à volonté sur l'un ou l'autre tube, permet d'obtenir une divergence ou une convergence de ces tubes, réglant ainsi avec une très grande précision la portée des  
20 canons de fusil de chasse ou de sport et permettant donc à l'utilisateur d'obtenir pour tout type de chasse ainsi qu'également pour les cibles sportives le réglage du tir convenant le mieux à celles-ci.

La présente invention sera bien comprise au vu de

la description suivante d'un mode de réalisation, donné à titre illustratif mais nullement limitatif, faite en relation avec les dessins annexés sur lesquels :

La figure 1 est une vue de côté du dispositif selon la présente invention, monté à l'extrémité d'un fusil à canons jumelés;

Les figures 2 et 3 sont des vues, respectivement en bout et du dessus, du dispositif de la figure 1; et

Les figures 4 et 5 sont des vues, respectivement en bout et de côté, d'un tube de guidage du dispositif des figures 1 à 3.

Le dispositif selon la présente invention comprend une armature support, généralement référencée 1 et réalisée par exemple en acier, et comprenant une embase 2, destinée à être enfilée sur le bout des canons 3, et deux ailes 4, 4' distantes et parallèles l'une de l'autre dans le prolongement de l'embase 2. Dans l'exemple représenté, l'embase 2 présente une forme bi-cylindrique à flancs plats parallèles et définit intérieurement deux chambres cylindriques parallèles 5, destinées à recevoir les extrémités des canons jumelés 3. Les parois latérales de l'embase 2 se prolongent vers l'avant par les deux ailes parallèles 4 et 4', lesquelles sont découpées pour définir, au niveau de l'axe des chambres cylindriques 5, des moyens de paliers hémicylindriques 6 pour l'articulation de tubes de guidage 7, 7'. L'armature support 1 est fermement montée en position sur les extrémités des canons 3, par exemple au moyen d'une vis de fixation transversale figurée en 8.

Chaque tube 7, 7', réalisé par exemple en acier trempé, comporte une partie tubulaire proprement dite 9, définissant un alésage 10, identique à celui des canons 3, et, de part et d'autre de la partie cylindrique 9, une paire de pivots opposés 11 centrés sur l'axe longitudinal de la partie cylindrique 9 et disposés au voisinage de l'extrémité du tube, et deux blocs de montage opposés, faisant saillie latéralement 12 au niveau de la partie médiane du tube. Dans la position assemblée des tubes sur l'armature support 1,

les pivots 11 viennent se loger dans les paliers 6, les blocs de montage 12 étant reçus dans des logements formés par découpe dans les parties intermédiaires des ailes 4 et 4' et définissant un fond d'appui 13 se raccordant à un  
5 épaulement orthogonal 14 par une partie courbe 15 correspondant à une partie latérale inférieure arrondie 16 des blocs 12. Une vis micrométrique, figurée en 17, associée à chaque bloc 12, permet de faire varier dans une plage limitée l'angle entre l'axe de la partie cylindrique 9 des tubes 7 et l'axe du canon correspondant 3 dans un mouvement de  
10 pivotement autour de l'axe 18 des pivots 11, figuré par la flèche X, les tubes 7 et 7' étant bloqués dans la position angulaire choisie par des vis de blocage traversant les ailes 4, 4' et figurées en 19.

15 Quoique la présente invention ait été décrite en relation avec des modes de réalisation particuliers, elle ne s'en trouve pas limitée mais est au contraire susceptible de modifications et de variantes qui apparaîtront à l'homme de l'art.

REVENDICATIONS

1 - Dispositif de réglage de tir, destiné à être monté en bout de canon d'un fusil de chasse, caractérisé en ce qu'il comprend : une armature support (1), des moyens (8) pour monter cette armature en bout de canon, et au moins un tube (7, 7') positionné de façon réglable sur l'armature dans l'alignement du canon et présentant un alésage (10) analogue à celui du canon (3), des moyens de réglage (17) permettant de modifier l'angle de l'axe du tube par rapport à celui du canon.

2 - Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'armature support comprend une embase (2) susceptible d'être enfilée sur le canon, et deux ailes (4, 4') distantes l'une de l'autre, chaque aile définissant des moyens de paliers (6) pour des éléments de pivot (11) du tube (7, 7').

3 - Dispositif selon la revendication 2, caractérisé en ce que chaque aile (4, 4') comporte en outre une découpe définissant un logement (13, 14, 15) pour un bloc (12) faisant saillie latéralement par rapport au tube (7, 9).

4 - Dispositif selon la revendication 3, caractérisé en ce que les moyens de réglage comprennent une vis micrométrique (17) associée à au moins un bloc (12) et coopérant avec une paroi (13) du logement.

5 - Dispositif selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'il comprend en outre des moyens (19) de blocage du tube (7, 7') dans une position de réglage angulaire déterminée par rapport à l'armature (1).

6 - Dispositif selon l'une quelconque des revendications précédentes, pour fusil à canons jumelés, caractérisé en ce qu'il comprend deux tubes (7, 7') montés de façon symétrique sur l'armature support (1).

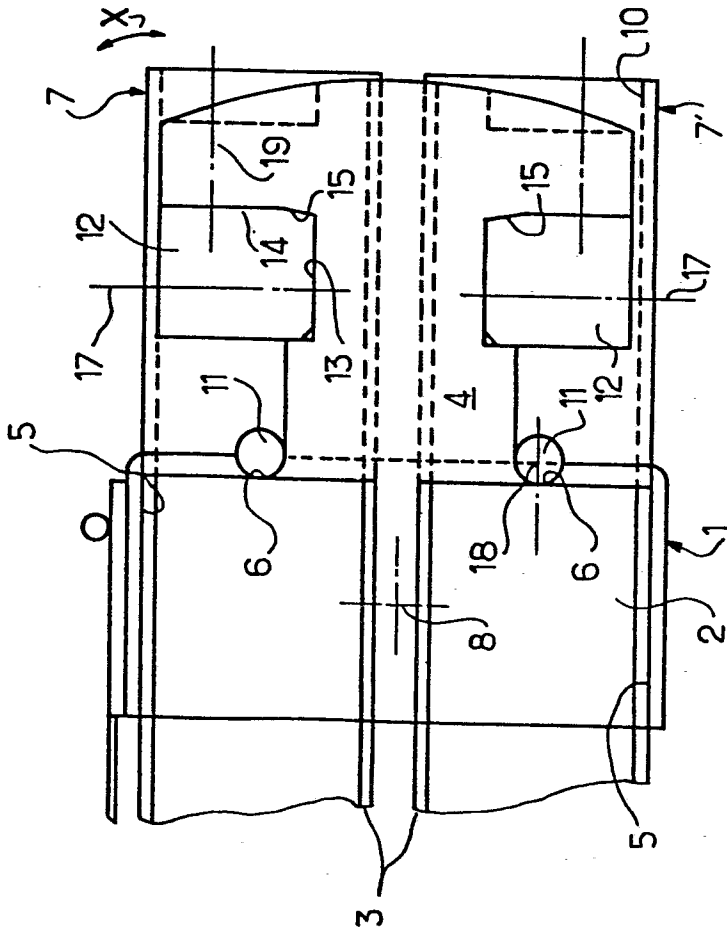


Fig: 1

Fig: 2

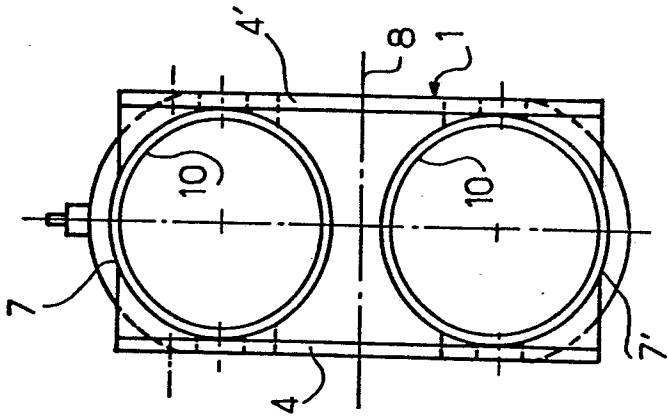


Fig: 4

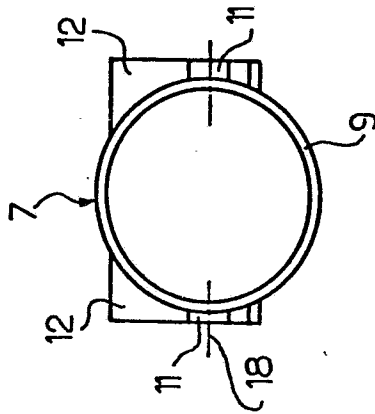


Fig: 3

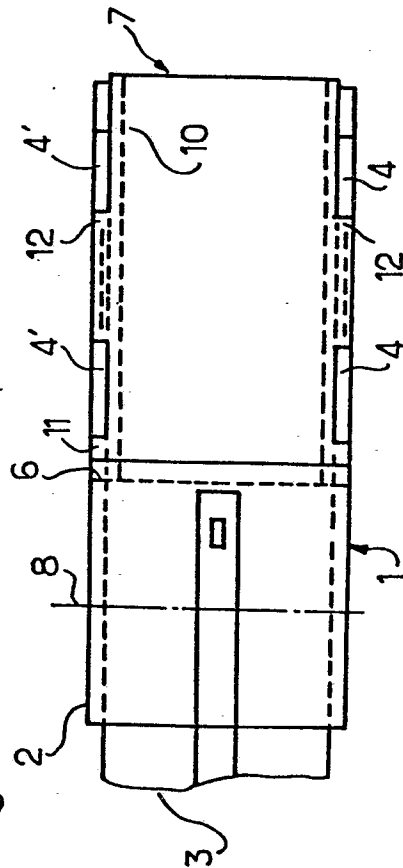
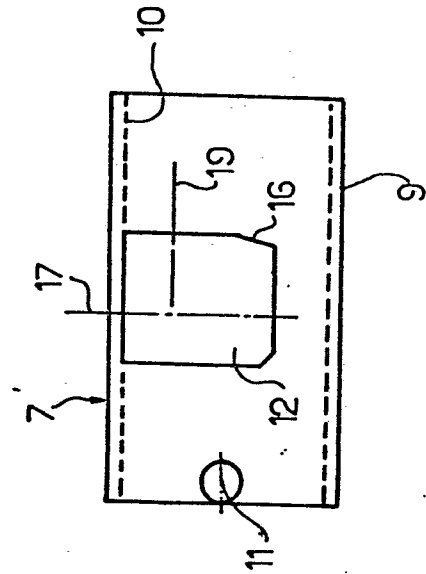


Fig: 5





Office européen  
des brevets

# RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0045670  
Numero de la demande

EP 81 40 1008

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS                                         |                                                                                                                            |                                                 | CLASSEMENT DE LA<br>DEMANDE (Int. Cl. 3)                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Catégorie                                                                     | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes                                            | Revendication concernée                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| X                                                                             | DE - C - 299 984 (SEIB)<br>* Figures 1,2; page 1, lignes 3-12, 46-63 *                                                     | 1,4                                             | F 41 C 21/18<br>21/06                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                                                               | --                                                                                                                         |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| X                                                                             | BE - A - 627 198 (PACHMAYR et al.)<br>* Figures; page 1, page 2, alinéa 1; page 4, alinéas 2,3; page 5, page 6, alinéa 1 * | 1                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                               | --                                                                                                                         |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                               | US - A - 3 504 594 (GREELEY)<br>* Figures 1,3; colonne 4, lignes 12-18 *                                                   | 1                                               | DOMAINES TECHNIQUES<br>RECHERCHES (Int. Cl. 3)                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                                                               | --                                                                                                                         |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| A                                                                             | US - A - 4 195 432 (HICKMAN)                                                                                               |                                                 | F 41 C.                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| A                                                                             | US - A - 2 808 763 (O'CONNELL)                                                                                             |                                                 | F 41 F                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                               | ----                                                                                                                       |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                               |                                                                                                                            |                                                 | CATEGORIE DES<br>DOCUMENTS CITES                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                                                                               |                                                                                                                            |                                                 | X: particulièrement pertinent<br>A: arrière-plan technologique<br>O: divulgation non-écrite<br>P: document intercalaire<br>T: théorie ou principe à la base de l'invention<br>E: demande faisant interférence<br>D: document cité dans la demande<br>L: document cité pour d'autres raisons |
|                                                                               |                                                                                                                            |                                                 | &: membre de la même famille, document correspondant                                                                                                                                                                                                                                        |
| / Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications |                                                                                                                            |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Lieu de la recherche<br>La Haye                                               |                                                                                                                            | Date d'achèvement de la recherche<br>29-10-1981 | Examineur<br>FISCHER                                                                                                                                                                                                                                                                        |